

VANIA VANEAU

Le corps et ses strates : paysages intérieurs et extérieurs

13 >17.06.2022

PRESENTATION DE LA FORMATION

Ce workshop propose de se concentrer sur des expériences physiques et sensorielles, en partant des différentes strates du corps physique et psychique, mais aussi sur le rapport de continuité qui s'établit entre les corps, entre les corps et les matières. Des temps de pratique et d'échanges vont permettre d'observer les zones de lisière ou de contact qui se font entre les éléments visibles ou invisibles de l'espace, entre l'intérieur et l'extérieur du corps. S'interroger sur comment le corps se relie à son environnement, l'humain avec le non humain, en explorant et affinant les enchevêtrements entre perception, mouvement et imaginaire ; générer ainsi des pratiques qui prennent la forme de rituels à la fois intimes et de groupe, où l'écoute, les sensations et l'imagination rejoignent la plasticité et la composition.

FORMATRICE

Formée à la danse au Brésil puis à P.A.R.T.S à Bruxelles, Vania Vaneau est diplômée en psychologie (université Paris 8), elle a également suivi une formation en Body Mind Centering. Interprète notamment chez Maguy Marin et Christian Rizzo, elle co-dirige avec Jordi Galí la compagnie Arrangement provisoire. Ils sont artistes associés à ICI-CCN de Montpellier. Sa recherche chorégraphique relie le travail physique à un aspect plastique de fabrication et de manipulation de matières, costumes et objets scénographiques considérés sur scène comme des acteurs à part entière. Elle s'intéresse aux strates physiques et psychiques qui composent le corps humain, dans un rapport de continuité avec l'environnement naturel et culturel au sein duquel il évolue. Parmi ses créations : Blanc (2014), Ornement(2016) et Ornement#2 (2021) co-crées avec Anna Massoni, ORA (Orée) (2019) et NEBULA (2021). Elle développe également des projets de transmission et de recherche, comme Zones de contact et CARNAVAL.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : Danseurs professionnels et en formation, artistes

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Céline Parraud celine.parraud@cnd.fr afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Prérequis : pas de prérequis

Effectif : 25 stagiaires maximum

DURÉE DE LA FORMATION

Durée : 20 heures

Dates et horaires : du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022, de 14h à 18h

LIEU DE LA FORMATION

Les SUBS

8 bis Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre et savoir incorporer les éléments de travail d'un chorégraphe, d'un créateur ;

Développer ses capacités d'interprétation et de création ;

Développer ses capacités d'analyse du mouvement.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en studio ;

Pratique collective ;

Pratique de recherche, d'improvisation et/ou de composition ;

Travail d'exploration et d'observation corporelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation.
Elle s'accompagne d'une auto-évaluation en début et fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.
Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

TARIFS

400 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
200 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription aux workshops se fait uniquement en ligne sur le site internet du CN D à partir du 4.04.2022 **et jusqu'au 8.06.2022.**

L'inscription à un workshop se fait pour l'ensemble de la semaine. Une session de workshops dure cinq jours, du lundi au vendredi, de 14:00 à 18:00.

Au moment de l'inscription en ligne, il vous sera demandé de joindre votre CV et une photo-portrait (format .jpeg) à votre candidature.

Si votre premier choix de workshop est complet et que vous avez renseigné un second choix, vous serez inscrit dans votre second choix de workshop, sous réserve de disponibilité. Si vous n'avez renseigné qu'un premier choix et que celui-ci est complet, vous serez inscrit sur liste d'attente.

Si vous souhaitez solliciter l'AFDAS dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 9 mai 2022.

Si vous souhaitez solliciter Pôle emploi dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 23 mai 2022.

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

CONTACT

Céline Parraud
Celine.parraud@cnd.fr
04 72 56 10 75